

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E67235

VALABLE JUSQU'AU 01/06/2025

Raison sociale: CONRAUX HENRI (STE NOUVELLE)

ÉDITÉ LE 20/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

4402617

Date de création: 01/04/1996

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 01/04/2003

Capital: 500 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CHALONS-EN-CHAMPAGNE 404854572

Siret: 404 854 572 00066

Code NACE: 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux : SMA SA H68061A 1259.000/ 002 130830

Assurance Responsabilité Civile :

XL INSURANCE FR00018110LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

2 RUE MICHEL MENARD

CS 30019

51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Téléphone: 03 26 65 40 40

Portable: 06 88 16 17 07

Site Internet:

E-mail: catherine.collot@conraux.fr

Responsabilité légale :

GALMICHE FRANÇOIS PRÉSIDENT / KONTOMICHOS THOMAS DIRECTEUR

Fax: 03 26 65 68 16

REGIONAL

Effectif moyen: 55 Tranche de classification: EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m² Mention RGE	16/09/2021
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	16/09/2021
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	16/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Caté	gories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz		16/09/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.		16/09/2021
o Ventilation mécanique		16/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT SIGNATURE DU TITULAIRE

QUALIBAT
AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

AGENCE

Gérard SÉNIOR

Version 01-2024

La (ou les) qualification (s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.